AIP

THAURFIN

Ministère des Mines
CABINET DU MINISTRE
SERVICE COURRIER
Courrier Reçu le 03 JUN 2025
Sous N°
Paraphe
Heure

Mons, le 26 mai 2025

De Ir Pol Huart, directeur de Thaurfin ltd

A Son Excellence Monsieur Félix TSHISEKEDI, Président de la République

Cc Tout investisseur intéressé au développement des 3PR 1323, 1324 & 1325
Ambassade de Belgique à Kinshasa,
Son Excellence Monsieur Kizito Kapinga Mulume, Ministre des Mines,
Son Excellence Mr Constant Mutamba, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
Monsieur Paul Mabiola, Directeur Général du Cadastre Minier
Monsieur le Professeur Clms MULUNGULUNGU NACHINDA, Directeur Juridique du CAM,
Me Liliana Bakayoko, International Business Lawyer,
Cabinet Jean Mbuyu & Associés, Mandataire en mines
Me Daddy Mbala, Me Abaya Koy, Me Kapiteni, avocats de Thaurfin I

04 JUIN 2025
Ambassade de Belgique Réception

CABINET DU MINISTRE DE LA JUSTICE
REÇU LE 04 JUIN 2025
N° D'ENREG :
OBSERVATION :

Concerne Mise en valeur des 3PR 1323, 1324 & 1325 qui ont toujours été valides

Ref TH-023-25 publiée sur www.thaurfin.com/TH-023-25.pdf pour accéder aux liens
(english translation on www.thaurfin.com/TH-023-25-EN.pdf)

Excellence,

Permettez-moi, Excellence, de solliciter de votre bienveillance l'examen de ce dossier de spoliation bien documenté dans cette synthèse transmise aux Autorités compétentes. De nombreux courriers , restés sans réponse, témoignent de notre volonté à développer la République et à trouver une issue amicale

L'argumentaire du Cadastre Minier confirme que nos 3PR n'ont jamais cessé d'exister et que leur présumée inexistence n'est le fruit que de faux grotesques qui violent la législation minière ; cf ANNEXE.

La non délivrance de leurs certificats de recherche, qui viole l'art 109 du règlement minier, a provoqué une forme de force majeure de ces 3PR depuis leurs octrois.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER
Reçu le 04 JUIN 2025
Par

Quoiqu'il en soit, la validité factuelle de ces 3PR est suffisante pour proposer leur mise en valeur. L'absence de certificats de recherche ne peut empêcher la mise en valeur de ces 3PR puisque « nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude », cf §14, page 10 de la synthèse. Les certificats de recherche doivent être délivrés.

La société Thaurfin ltd cherche donc un partenaire pour la mise en valeur de ses 3PR (ou pour leur vente) comme proposé sur www.thaurfin.com . Quant aux dommages-intérêts que cette spoliation a générés, l'investisseur est sollicité pour être solidaire de leur réclamation ; par voie amicale telle que nous l'avons toujours souhaitée, ou par un arbitrage dont les éléments sont disponibles ; la RDC ayant ratifié la Convention de Washington et qu'un TBI entre la Belgique et la RDC a été ratifié le 22 novembre 2021.

En souhaitant une issue amicale je Vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Ir Pol HUART
Directeur de Thaurfin ltd
Ingénieur Civil des Mines AIMs76 MINES-ParisTech'82
Website : www.thaurfin.com ;
Email : p.huart@thaurfin.com
GSM/WhatsApp : 00 32 473 642 470

THAURFIN LTD
BVI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE COURRIER
Reçu le : 03 JUIN 2025
N° : Par :